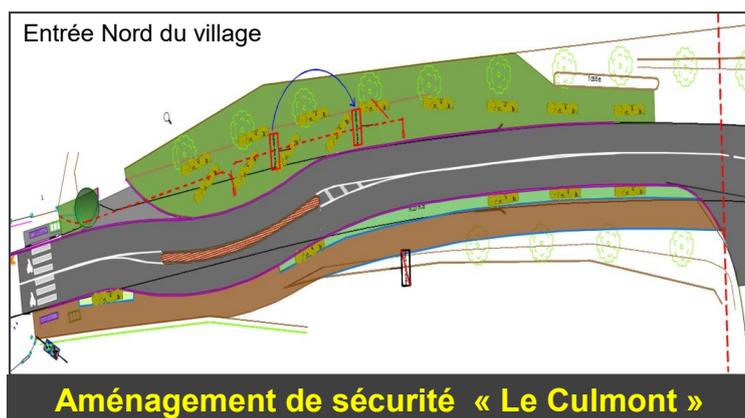


# VERS SUR SELLE



## LE JOURNAL DU VILLAGE



Maï 2021



# EDITO



Bonjour à toutes et à tous,

La crise sanitaire qui impacte nos vies est toujours présente.

Une éclaircie semble poindre nous espérant des jours meilleurs.

Je pense qu'il faut continuer à être prudent et respecter les gestes barrières et qu'il est important de se faire vacciner en nombre, seul moyen pour éradiquer cette pandémie.

Vous trouverez dans les pages suivantes une rétrospective de l'année 2020, très impactée par la COVID19 qui nous a imposé de reporter la plupart des manifestations prévues.

Vous trouverez également les éléments du budget de l'année 2021 et les événements et projets d'aménagement prévus pour cette année.

En ce qui concerne le budget 2021 nous n'avons, encore cette année, pas augmenté le taux de la taxe foncière comme nous nous en étions engagés.

Je tenais à remercier les associations qui ont bien voulu contribuer à la rédaction de ce bulletin ainsi que Jean-Luc JEUNIAUX et les membres de la commission Communication.

Je vous en souhaite une agréable lecture.

Prenez soin de vous et j'espère, à bientôt en présentiel et sans masque.

Edouard DUSSART  
Maire de VERS sur SELLE

## SOMMAIRE

### EDITO

VIE MUNICIPALE p3

PROJETS 2021 p7

DANS LE RETRO... p 12

LES ASSOCIATIONS p17

VIE CULTURELLE p26

INFOS PRATIQUES p28

LES ACTEURS  
ECONOMIQUES p30

CADRE DE VIE et  
ENVIRONNEMENT p31

INFOS NUMERIQUES p33

SCOLAIRE  
et PERISCOLAIRE p34

ÉTAT CIVIL 2020 et  
AGENDA 2021 p35

Directeur de la publication : Edouard DUSSART

Responsable de la publication: Jean Luc JEUNIAUX

Commission communication: Sophie GAPENNE; Marie SALOME;  
Julien JACQUESSON; Guy WILLY.

Crédits photos et rédaction: Thérèse EVRARD; Edouard DUSSART;  
Bruno POURNY; Jean-Jacques CARRE; Jean Luc JEUNIAUX;  
APEVB; Val de Selle Music; ESV Foot;  
Accueil de loisirs; Kévin HUGOT.

Photos en couverture:

Pont fleuri en 2020, Rue Emmanuel BOURGEOIS

« Dessine ton œuf de Pâques » Mars 2021

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Impression: MAIRIE

*Ne pas jeter sur la voie publique.*

Mairie de Vers sur Selle

Accueil : Lundi, Mardi 9h00 à 12h00  
et 14h00 à 17h00

Vendredi : 9h00 à 12h00  
et 14h30 à 19h00

Téléphone : 03 22 95 18 35

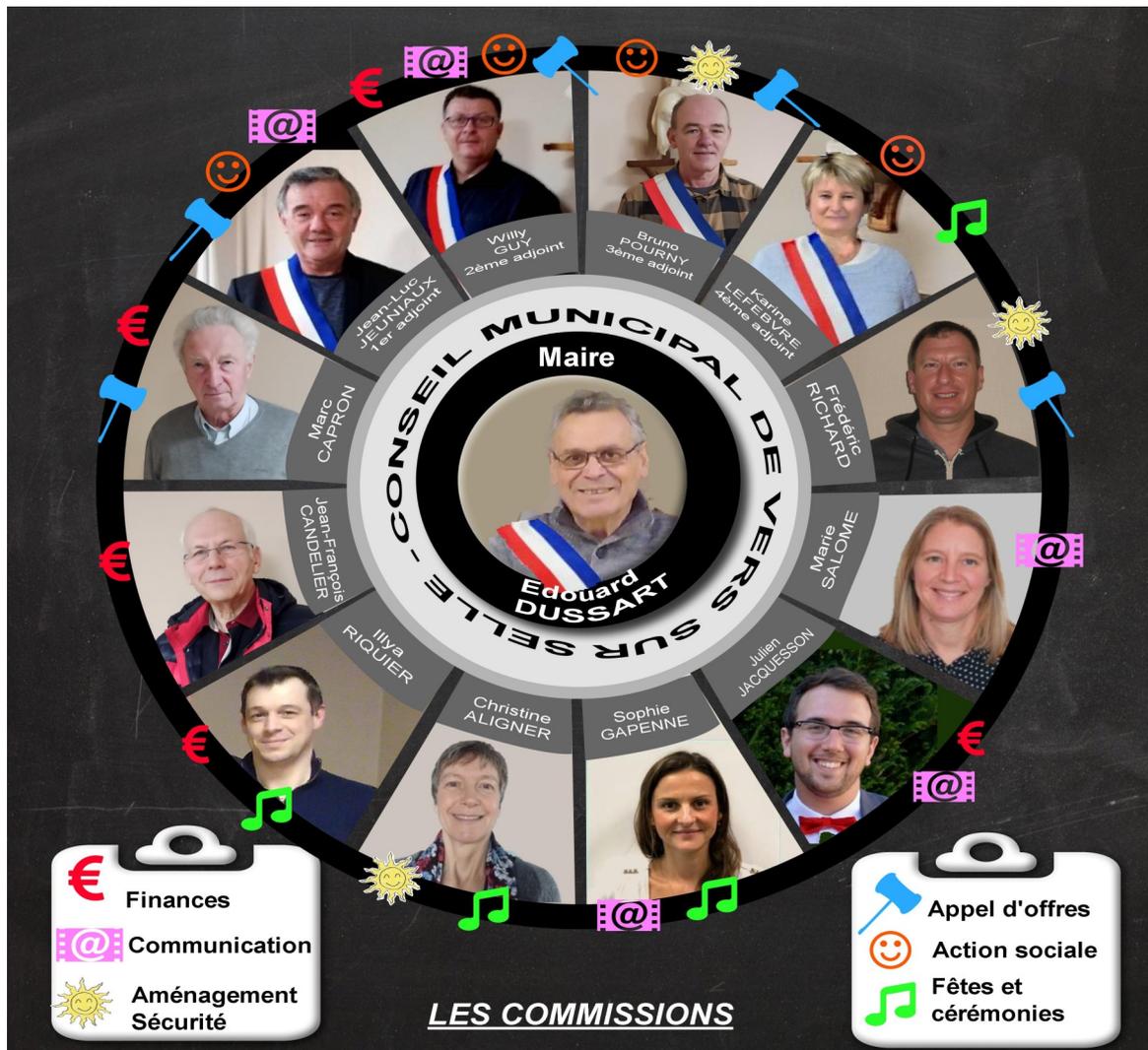
[contact-mairie@vers-sur-selle.fr](mailto:contact-mairie@vers-sur-selle.fr)

[www.vers-sur-selle.fr](http://www.vers-sur-selle.fr)

Permanence des élus:

Vendredi de 17h00 à 19h00

# VIE MUNICIPALE



## Syndicat Intercommunal à Vocation Unique

Edouard DUSSART et Bruno POURNY, délégués titulaires.  
Frédéric RICHARD, délégué suppléant.

## Syndicat intercommunal des soins infirmiers du Sud Amiénois - SISA

Jean-François CANDELIER, Marc CAPRON, délégués titulaires.  
Karine LEFEBVRE, déléguée suppléante .

## Fédération Départementale d'Énergie de la Somme – FDE80

Edouard DUSSART, Willy GUY, délégués titulaires.  
Frédéric RICHARD, délégué suppléant.

## Syndicat de la rivière SELLE

Frédéric RICHARD, délégué titulaire.

## Correspondant de Défense

Marc CAPRON, correspondant de défense.

## Correspondant de la Commission locale du traitement de la délinquance - CLTD

Jean-François CANDELIER, correspondant de la CLTD.

## Commission du Personnel communal

Edouard DUSSART, Willy GUY, Marc CAPRON, Bruno POURNY.

## Commission communale des Impôts directs

Président: Jean-François CANDELIER.

## Commission de contrôle des listes électorales

Présidente: Sophie GAPENNE

## Habitants de notre commune aux commissions extra - communale

**Pour la commission fêtes et cérémonies :**

Kévin HUGOT, Hélène BOISDANGHIEN

**Pour la commission enfance-jeunesse-action sociale :**

Jean-Jacques CARRE, Marie DUCROCQ, Jérôme DOLLÉ, Thomas TRAVERS

## Le Personnel Communal à votre service...

### Service Administratif :



**Thérèse EVRARD**  
**Secrétaire de Mairie**

En charge, de l'accueil des habitants, des ressources-humaines, préparation et rédaction des conseils municipaux, rédactions des actes (délibérations, arrêtés), préparation du budget en collaboration avec les élus, urbanisme, suivi du P.L.U en collaboration avec les élus, état-civil, suivi de l'agenda de M. Le Maire, aide à la gestion de l'information numérique.

Comptabilité (Communale et accueil de loisirs)

**Florine FRETE**  
**Agent d'animation**

Animatrice périscolaire et accueil de loisirs.



### Service technique :



**Véronique WATIN**  
**Agent technique**

En charge de l'accueil du service périscolaire (cantine, garderie), entretien des locaux (écoles, mairie, salle du conseil municipal).

Gestion de la Salle communale

**Dominique JEANSONI**  
**Agent technique**

En charge de l'entretien et des réparations sur l'ensemble de la voirie communale, des bâtiments et des espaces publics.



# LE BUDGET

## BUDGET 2020

### Section fonctionnement

Dépenses	503 437,88 €
Recettes	536 688,71 €

### Résultat 2020 en fonctionnement

33 250,83 €

### Section investissement

Dépenses	86 162,26 €
Recettes	123 446,73 €

### Résultat 2020 en investissement

37 284,47 €

### Résultat de CLOTURE au 31 décembre 2020

Section fonctionnement	497 514,41 €
Opération d'ordre non budgétaire (CCAS)	2 857,59 €
Fonctionnement :	500 372,00 €
Investissement :	-24 057,54 €

### Résultat de clôture au 31 décembre 2020

476 314,46 €

### Affectation du RESULTAT de fonctionnement 2020 de...

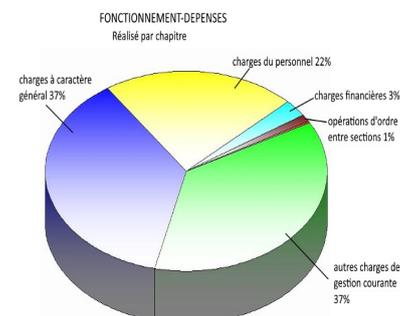
500 372 €

Excédent antérieur de fonctionnement reporté report à nouveau, au 002... 476 314 €

Excédent de fonctionnement passé en investissement au 1068... 24 058 €

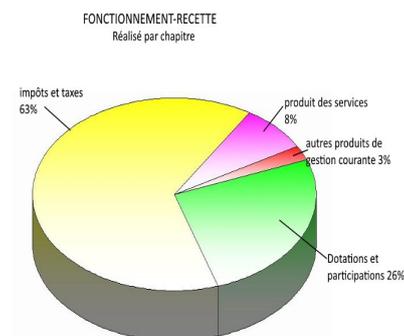
### Dépenses de FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2020
011 Charges à caractère général	186 040,44 € 37%
012 Charges de personnel	112 698,28 € 22%
014 Atténuations de produits	939,00 €
023 Virement section investissement	0,00 €
042 Opérations d'ordre entre sections	5 181,00 € 1%
65 Autres charges de gestion courante	183 979,49 € 37%
66 Charges financières	14 599,67 € 3%
67 Charges exceptionnelles	0,00 €
<b>Ensemble dépenses de fonctionnement</b>	<b>503 437,88 €</b>



### Recettes de FONCTIONNEMENT

	Réalisé 2020
002 Excédent antérieur reporté	0,00 €
013 Atténuation de charges	1 160,02 €
042 Opérations d'ordre entre sections	0,00 €
70 Produits des services	42 023,57 € 8%
73 Impôts et taxes	341 215,39 € 63%
74 Dotations et participations	138 738,95 € 26%
75 Autres produits de gestion courante	13 470,28 € 3%
77 Produits exceptionnels	80,50 €
<b>Ensemble recettes de fonctionnement</b>	<b>536 688,71 €</b>

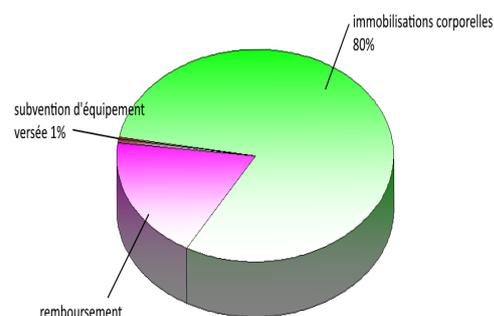


## Dépenses d'INVESTISSEMENT

001	Solde d'exécution d'invest reporté	0,00 €
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
10	Dotations fonds divers. Réserves	222,13 € 0,4%
16	Remboursements d'emprunts	16 218,85 € 19%
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €
20415	Groupement de collectivités	447,00 € 0,6%
21	Immobilisations corporelles	69 274,28 € 80%
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>86 162,26 €</b>

## Réalisé 2020

INVESTISSEMENT-DEPENSE  
Réalise par chapitre

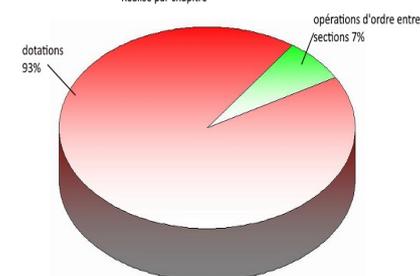


## Recettes d'INVESTISSEMENT

021	Virement de la section fonctionnement (aN)	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	5 181,00 € 4%
041	Opérations patrimoniales	0,00 €
10	Dotations fonds divers. Réserves	114 698,73 € 93%
13	Subventions d'investissements	3 567,00 € 3%
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>123 446,73 €</b>

## Réalisé 2020

INVESTISSEMENT-RECETTE  
Réalise par chapitre



## LIEN SOCIAL

### COVID 19

Des masques en tissu lavables et réutilisables ont été distribués dans chaque foyer de la commune. Les personnes âgées isolées de la commune ont fait l'objet d'un suivi de proximité assuré par la municipalité depuis le début de la crise sanitaire, via des contacts téléphoniques réguliers permettant d'identifier leurs besoins et de leur apporter un soutien.



### Conteneur de la Croix Rouge

La **Croix Rouge** a installé un conteneur sur la commune pour recueillir les dons de vêtements : il est situé sur le parking, allée des marronniers. Afin de faciliter le travail de tri, merci de mettre les vêtements dans des sacs.

**Merci pour vos dons.**



### Mutuelles collectives

Depuis 2017, notre commune fait partie des 4721 communes françaises partenaires du dispositif « **Ma Commune, Ma Santé** ».

Numéro gratuit: 05 64 10 00 48 de 9h à 17h du lundi au vendredi.

**Pour donner un choix aux futurs adhérents, nous avons sollicité un second prestataire:**



« **MUTUALIA** » spécialiste complémentaire santé et prévoyance.

10 rue Général Leclerc - 80000 AMIENS - 03 21 15 99 99

Lundi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ; Jeudi : 9h à 12h30

Site Web: [agence.mutualia.fr/89-mutualia-amiens](http://agence.mutualia.fr/89-mutualia-amiens) - Email: [rh.mas@mutualia.fr](mailto:rh.mas@mutualia.fr)

**Ci-joint: Questionnaire à retourner à la mairie.**



# PROJETS 2021

**Vous trouverez ci-après les projets qui seront réalisés ou tout au moins engagés en cette année 2021.**

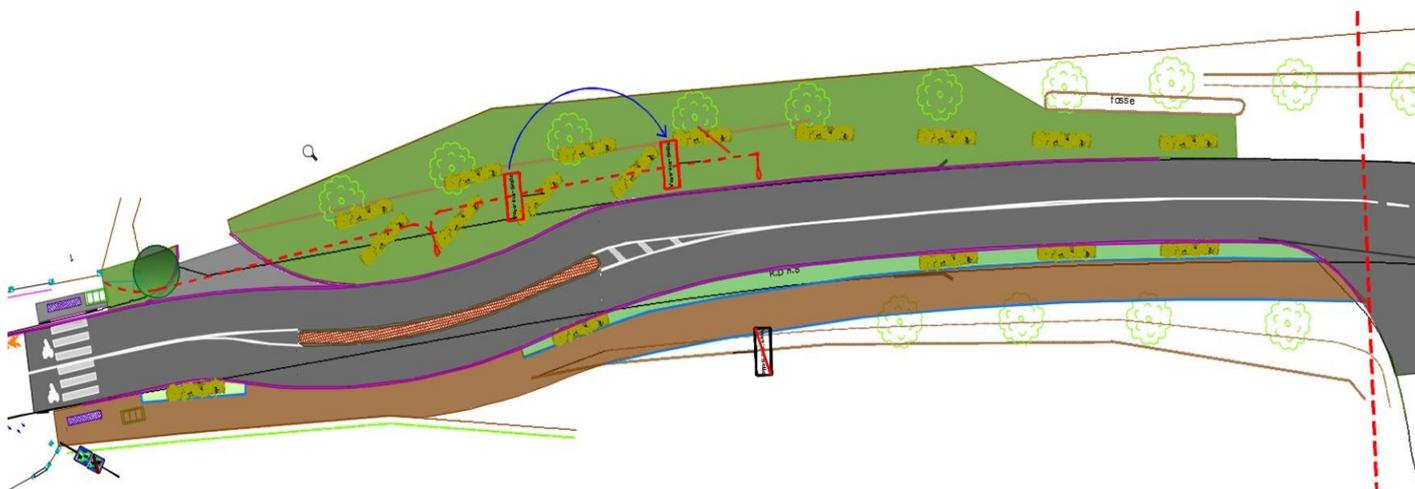
## Aménagement de sécurité à l'entrée du village côté Le Culmont.

L'aménagement doit permettre d'apaiser la circulation, tant en entrée de commune que dans la traversée de ce quartier.

En entrée de commune, une chicane en forme de virgule sera aménagée, afin de former une courbe contre-courbe. Une chicane « classique » en courbe ne ferait qu'accroître le virage existant et ne serait pas efficace.

En rive Est, une amorce de voie verte sera réalisée. Cet aménagement cyclable pourrait, à l'avenir, rejoindre celui qui vient d'être réalisé entre Saleux et Amiens.

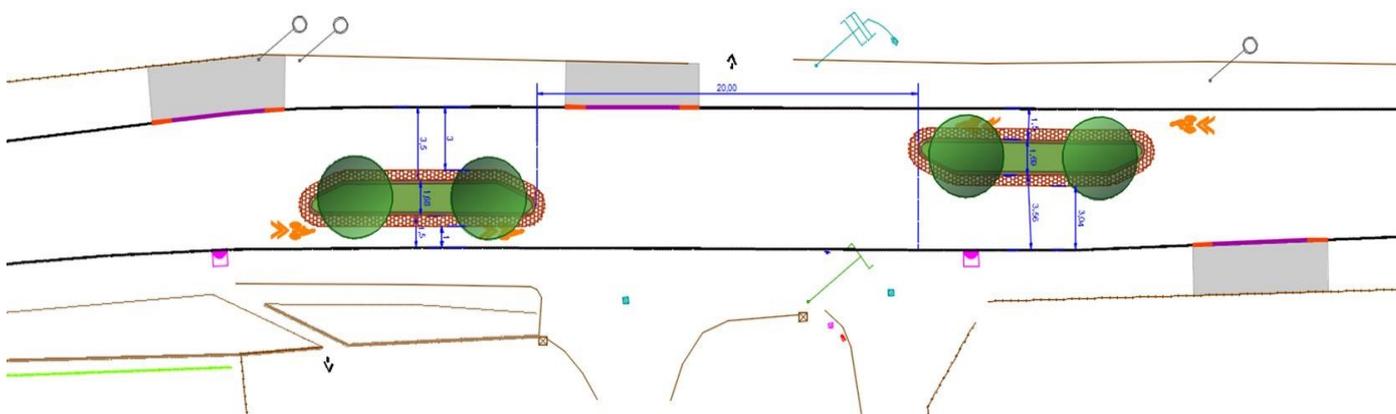
Cet aménagement sera éclairé et des plots photoluminescents seront positionnés sur son pourtour.



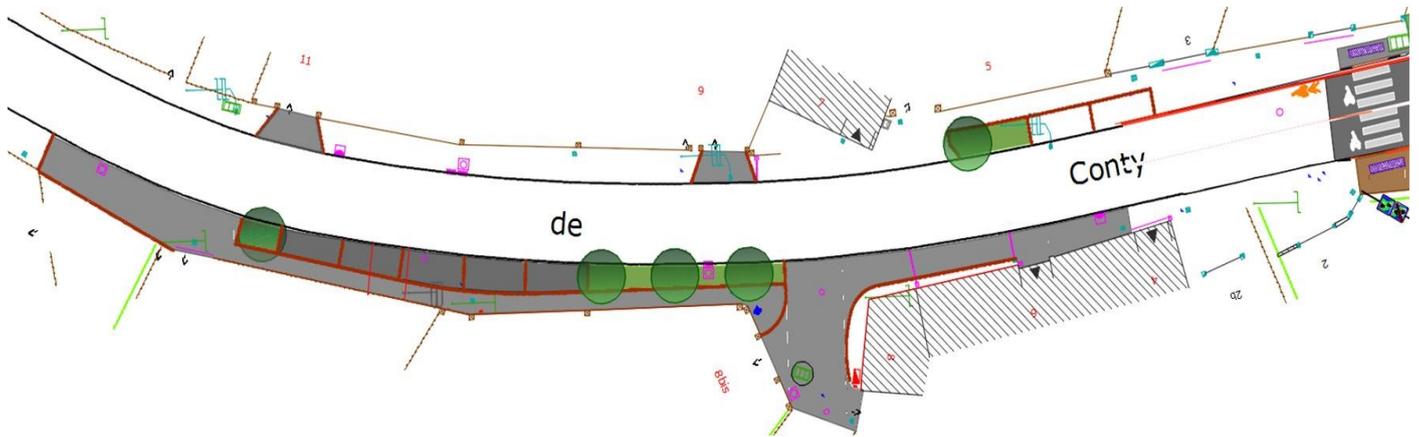
En sortie du virage du Culmont, en allant vers le centre-bourg, deux îlots végétalisés seront implantés afin d'aménager une double écluse. Les véhicules arrivant sur ces îlots, dans chaque sens, perdront la priorité.

Le déport de 1,50m des îlots par rapport à la bordure de trottoir permettra aux cyclistes de circuler en ligne droite sans se soucier des écluses.

Des plots photoluminescents seront positionnés sur le pourtour des îlots (côté chaussée).



Dans cette traversée urbanisée, les accotements en mauvais état seront repris, avec création de stationnement et d'espaces végétalisés dont la localisation sera vue en concertation avec les riverains.



**L'opération sous maîtrise d'ouvrage Amiens Métropole est estimée à 200 000 € TTC avec une participation communale de 50 000 €. Les travaux devraient être réalisés d'ici l'été.**

**Nous allons lancer une réflexion pour prévoir des aménagements permettant de réduire la vitesse des véhicules dans d'autres parties du village.**

### **Réfection de la chaussée sur la RD 8 de la Mairie à la Côte de Vers**

Un tapis d'enrobé neuf va être réalisé par le Conseil Départemental sur l'ensemble de cette section qui en avait vraiment besoin. **Les travaux devraient être effectués en septembre 2021.**

### **Parking route de Conty au niveau du n° 61**

La route de Conty, dans sa partie comprise entre la rue Dufour et la rue du Moulin, présente un habitat aggloméré avec le bâti essentiellement construit en bordure de rue. Peu de riverains ont la possibilité de se garer sur leur terrain et de ce fait le stationnement est compliqué dans cette partie du village.

Lors de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme PLU de la commune, un emplacement réservé a été prévu sur la parcelle située au 61 route de Conty pour l'aménagement d'un parking,

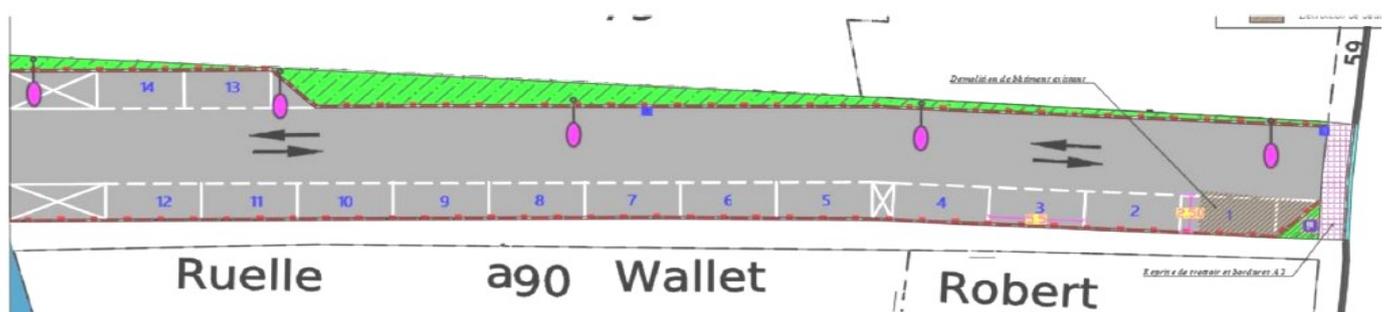
**Nous avons, en novembre 2020, pu acquérir ce terrain, après négociation avec le propriétaire au prix de 58 500 € conforme à l'estimation du service des Domaines.**

Nous avons confié la mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'études ETUDIS à Dury.

**Le projet prévoit la création de 14 places de parking ce qui devrait pouvoir régler le problème de stationnement.**

Le dossier a été transmis au Conseil Départemental en vue de solliciter une subvention au titre du programme 2021 du produit des amendes de police.

**Nous sommes dans l'attente de la décision pour lancer les travaux.**



## Réfection de la voie communale n°4 entre le passage à niveau et la RD 138

Cette voie est très utilisée notamment avec une circulation agricole importante. Elle va être remise en état et portée à 5 mètres de largeur plus une banquette de 1 mètre sur la partie hors talus pour faciliter le croisement des véhicules.

**Cette opération inscrite au programme 2021 du Syndicat de voirie du Sud Amiénois sera réalisée cet été.**

## Réfection du pont sur la Selle rue du Moulin



Un diagnostic de l'état du pont sur la Selle a été effectué en septembre 2020. Les conclusions en ont été que l'ouvrage est très fortement dégradé. La rue du Moulin étant classée voie métropolitaine, les services d'Amiens Métropole ont demandé l'interdiction de circulation sur ce pont, compte tenu du fait que de nombreux véhicules lourds y passaient malgré les panneaux d'interdiction aux véhicules de plus de 3,5 tonnes. Nous n'avons, pour le moment pas de planning

prévisionnel de réfection de ce pont. La programmation du programme d'Amiens Métropole est en cours d'établissement.

**Nous vous tiendrons au courant de l'avancement de ce dossier.**

## Réfection du pont rue Emmanuel Bourgeois

Un diagnostic de l'état du pont rue Emmanuel Bourgeois a également été effectué en septembre 2020. Ce pont est en meilleur état que celui de la rue du Moulin et peut donc supporter la circulation de poids lourds. Par contre il nécessite, tout de même, quelques réparations. Nous allons donc lancer une étude pour chiffrer les interventions à effectuer et la réalisation d'une passerelle comme celle du pont de la rue du Moulin pour créer un cheminement piétons.



**Les travaux ne pourront être réalisés qu'après la réouverture du pont rue du Moulin.**

## Remplacement des menuiseries extérieures de la Mairie



Dans le cadre du plan de relance gouvernemental suite au COVID nous avons déposé un dossier de remplacement des menuiseries extérieures de la mairie.

**Ce dossier a été retenu par la Préfecture et les travaux sont en cours.**

**Ces travaux vont permettre de réduire la facture énergétique de ce bâtiment. Les menuiseries existantes n'étaient plus aux normes d'isolation actuelles et certaines en très mauvais état.**

## Création d'un local commercial

Nous venons d'utiliser notre droit de préemption urbain pour acquérir la maison située au 29 route de Conty, parcelle jouxtant la place du 8 mai 1945 pour aménager un local commercial . Cette parcelle est très bien située, sur l'axe principal avec la proximité de la place du 8 mai et de parkings. Cette construction pourrait revitaliser notre village et amener des services aux habitants. Cette opération peut être subventionnée par la Région des Hauts de France. Nous allons nous rapprocher de différents partenaires pour la mettre au point.

Nous en sommes aux prémices et nous vous tiendrons au courant, au fur et à mesure, de l'évolution de ce dossier.

## Remplacement des ampoules d'éclairage public par des LED

Dans le cadre de la transition écologique et des économies d'énergie, la Fédération Départementale d'énergie de la Somme FDE 80 et le Conseil Départemental de la Somme ont lancé un programme d'aide aux communes pour le remplacement des ampoules au sodium par des LED. Nous nous sommes inscrits à ce programme et attendons le devis de la FDE 80.

**Si les conditions sont favorables le remplacement pourrait être fait pour l'automne 2021.**

## Plan de gestion différencié des espaces publics

Dans le cadre du plan de gestion différencié des espaces publics (voir Rubrique cadre de vie et environnement) nous allons établir une programmation de fleurissement et de plantations.

## Urbanisme



Les travaux de voirie de la deuxième tranche du lotissement sont terminés. La plupart des permis de construire sont délivrés et les premières constructions sont en cours. Cette tranche composée des rues Rosa BONHEUR et Alfred MANNESSIER comprend 38 parcelles.

Le permis d'aménager de la dernière tranche est déposé. Il concerne le terrain compris entre la rue Saint Rémy et la rue Clovis. Sont prévus 12 logements individuels et une parcelle destinée à des constructions pour des personnes âgées.

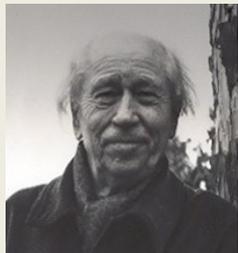
**Les travaux de voirie pourraient démarrer en septembre 2021.**

Nous n'avons pas encore de date prévisionnelle de démarrage des 10 logements locatifs prévus rue Saint REMY (4 logements) et rue CHARLEMAGNE (6 logements).

## Deux nouvelles rues dans le lotissement « Domaine du château »

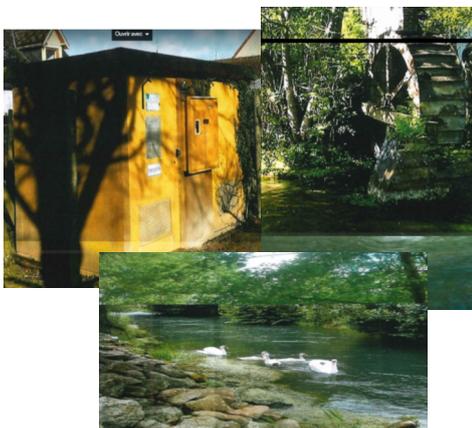


Née à Bordeaux le 16 mars 1822, Marie-Rosalie Bonheur, dite Rosa Bonheur. Célèbre peintre animalière française du XIXème siècle, particulièrement reconnue en Angleterre et aux Etats-Unis, elle expose pour la première fois en 1841 au Salon officiel de peinture. Rosa Bonheur mena une vie à la fois excentrique et conventionnelle. Elle meurt au château de By, le 25 mai 1899, d'une congestion pulmonaire. Elle est inhumée au cimetière du Père-Lachaise à Paris.



Alfred Manessier, né le 5 décembre 1911 à Saint-Ouen et mort le 1<sup>er</sup> août 1993 à Orléans, est un peintre non figuratif français. Profondément imprégné dès l'âge de 12 ans par les paysages et la lumière de la Baie de Somme. À partir de 1947, le vitrail occupe une grande partie de son œuvre avec notamment les vitraux de l'église du Saint Sépulcre d'Abbeville.

## Embellissement du transformateur place du 8 Mai



Programmé depuis plusieurs années le projet d'embellissement du transformateur, sur le thème de la Selle, a été retenu par la Fédération d'Electricité et ENEDIS qui en assument le financement.

**La réalisation qui a été confiée à Mr PIERARD de Salouël, devrait intervenir dans les jours qui viennent.**



## Statue d'Emmanuel Bourgeois

La statue d'Emmanuel Bourgeois, Chansonnier Picard, né à Vers sur Selle en 1826, décédé en 1877, située au bas de l'allée des marronniers a souffert des outrages du temps comme vous avez pu le constater. Le monument à la mémoire d'Emmanuel a été édifié en 1907 et le buste du chansonnier était en bronze.

Il a été volé en 1943 par les allemands, qui pour mémoire circulaient en side-car. Le bronze étant recherché pour fabriquer ses munitions. Dans les années 1970 l'amicale des Francs Picards a fait réaliser le buste actuel en pierre calcaire. Celui-ci s'avère irréparable et nous avons contacté un sculpteur pour réaliser un nouveau buste en bronze comme à l'origine. Nous devons bien ça à ce chansonnier picard.



**Nous aurons, pour ce faire, une subvention du Conseil Départemental de la Somme.**

## FETE LOCALE - Nouvelle date...

Le questionnaire avait fait ressortir le souhait de modifier la date de la fête afin de la fixer à une date plus clémente au niveau météo. La commission a fait la proposition du dernier week-end d'août, date à laquelle les attractions habituellement louées sont disponibles.

Après en avoir délibéré le 2 février 2021, le Conseil municipal décide à l'unanimité que la fête aura désormais lieu le dernier week-end d'août, plus précisément le Dimanche 29 Aout prochain au Stade.

Au programme de cette manifestation: Manèges, jeux et tir à la carabine, concert pop-rock et une nouveauté: Un rallye pédestre en famille.





## DANS LE RETRO ...

Une situation exceptionnelle liée au coronavirus, à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement oblige les communes à célébrer les cérémonies commémoratives sans public et en format restreint et l'annulation de nombreuses manifestations.



Cérémonie du 8 mai 2020



Cérémonie du 11 novembre 2020



Pose d'un radar pédagogique à Le Culmont.



Dans le cadre de la collecte nationale organisée par la banque alimentaire, la commune de Vers sur Selle a offert un caddie de produits alimentaires et produits d'hygiène aux bénéficiaires de l'antenne de Saleux.



Illuminations de Noël à la mairie



## **Organisation et animation d'ateliers sur la thématique de la réparation et de l'upcycling.**

### **RepairCafé itinérant à Vers sur selle le 25 Janvier 2020**

Le «Repair Café» est un lieu convivial où chacun peut disposer d'outils et d'un encadrement de réparateurs bénévoles pour tenter une réparation et boire un café. Il s'agit donc d'un échange de savoir: les bénévoles aident et guident autant que possible les participants pour faire leurs réparations.

D'un point de vue environnemental, l'auto-réparation est un moyen de lutte contre l'obsolescence programmée et le gâchis de matières premières présentes dans les objets, mais également un support idéal pour sensibiliser les consommateurs aux différentes filières de tri et aux enjeux liés aux déchets.

C'est un événement gratuit, sans inscription préalable et accessible à tous. Plusieurs ateliers de réparation y prennent place :

- Petit électro-ménager
- Informatique
- Petite mécanique
- Couture

Dès la notification de la demande par Amiens Métropole, « en savoir plus » par l'intermédiaire de l'un de ses adhérents habitant de la commune, a pris contact avec le maire, afin de définir une date pour la mise en place en fonction des disponibilités de la salle communale. Une rencontre avec



le maire de la commune a également été organisée afin de replacer le projet dans le contexte métropolitain, territoire zéro déchets, et envisager la reconduction de ce projet dans la commune si des besoins devaient exister après cette expérimentation.



**Le 25 janvier 5 bénévoles de l'association étaient donc présents pour accueillir le public et l'accompagner dans les réparations des divers objets apportés.**

**35 personnes sont venues pour voir, échanger sur le concept, comprendre le fonctionnement. Sur ces 35 personnes, 15 sont venues avec un objet, essentiellement du petit électroménager. Quelques personnes sont arrivées tardivement dans la matinée, il a donc été impossible de satisfaire à leurs besoins.**

6 objets ont été réparés, 33 autres ont été diagnostiqués avec identification des pièces détachées à remplacer.

Les 6 objets réparés constituent **10 kilogrammes de déchets** évités sur la permanence.

Il est à souligner l'implication des élus municipaux dans l'installation de la salle et de l'aide apportée aux bénévoles présents.

4 personnes de Vers sur Selle ont souhaité s'investir prochainement dans chaque Repair Café qui serait organisé dans la commune. Une proposition de l'équipe serait d'organiser un nouvel atelier en mai 2020 ( Reporté pour cause de COVID)

Afin de connaître la portée de l'action auprès des personnes présentes, un sondage sur le retour et avis des participants sur une telle initiative a été réalisé. Il s'est déroulé sur la base du volontariat, avec des questions fermées et ouvertes :

**Satisfaction sur l'initiative** : 16 personnes déclarent être satisfaites.

A quelle fréquence reproduire cet événement ?

**3 fois par an** ? 1 personne

**1 par trimestre** ? 14 personnes

**1 par mois** ? 2 personnes

Faut-il combiner l'évènement avec d'autres actions ?

**Une friperie** ? 6 personnes

**Un troc** ? 8 personnes

**Autres propositions** : troc légumes, exposition d'art local

## La communication

Pour attirer les participants, nous avons utilisé les moyens de communication suivants :

**Facebook** : Via la page dédiée au Repair Café et celle d'« en savoir plus » :

Publications multiples avant et après les événements;

Événements créés pour chaque date;

**Flyers** : distribution en toutes boîtes dans le quartier « Gare-La Vallée » et dépôt dans un réseau de lieux de la métropole;

**Affiches**, différents lieux de Vers sur Selle, dans les mairies des communes avoisinantes...;

**Site Internet** de la commune;

Alimentation dans les différents **agendas web** existants.

Les moyens humains mobilisés:

3 salariés de l'association et 1 bénévole ont travaillé sur ce projet : 3 personnes en coordination du projet et 1 personne à la communication. La coordination représente l'organisation générale du projet, dont l'animation, les rencontres hors Repair café avec les bénévoles (gestion, bilan, présence le jour J des bénévoles), ainsi que la présence des bénévoles le jour de l'évènement.



**En Savoir Plus**

**52 rue du vivier – 80000 Amiens Tel. : 03 22 47 17 77**

**info@ensavoirplus.asso.fr / www.ensavoirplus.asso.fr**



La commune de Vers Sur Selle en partenariat avec l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public de la Somme, met en place un Accueil de Loisirs.

L'Accueil de loisirs vise à assurer un service qui concourt à l'épanouissement de l'enfant, dans le respect de son rythme, tout en appliquant le protocole sanitaire en vigueur.

## **Grandir en s'amusant,**

L'Accueil de loisirs est l'occasion de pratiquer des activités très diverses (culturelles, sportives, artistiques, créatives,...) conçues dans un cadre ludique où le plaisir et le jeu sont permanents.

## **Grandir c'est avoir du temps pour soi,**

Vivre ensemble ne signifie pas être toujours avec le groupe. Les enfants disposent, de temps personnels où ils peuvent se ressourcer, se reposer, lire un livre, une BD ou écouter de la musique. Les animateurs sont à l'écoute du rythme des enfants.

## **Grandir, c'est vivre avec les copains,**

A l'accueil de loisirs, on peut retrouver ses copains ou en rencontrer de nouveaux.

C'est l'occasion d'apprendre à vivre en collectivité, d'élaborer et de respecter des règles communes pour être bien ensemble.

C'est un moment privilégié pour partager, participer à la vie du centre et gagner en autonomie.

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant.

Favoriser la socialisation, le vivre ensemble dans le respect des valeurs de solidarité et de laïcité.

Favoriser l'autonomie, grandir à son rythme.

## **LES ACTIVITES**



Cet été au centre, nous avons fait de nombreuses activités:

Physiques et sportives, dont une initiation au Football.

On a fait des ateliers jeux de balles au stade de Foot de Vers sur Selle avec Mr RIVET!

Des activités manuelles et créatives (d'ailleurs nous repartions chaque semaine avec nos œuvres, pour le plus grand plaisir de nos parents).

On a appris à jouer à des nouveaux jeux de société: « The Mind » et « Mafia ». Nous avons eu la chance d'avoir fait de l'initiation aux drones et aux Aéroglisseurs (Association Allez les drones). On a fait du YOGA avec Mme GAPENNE (Mme Yoga)! Nous sommes allés au zoo, On a découvert de nouvelles histoires grâce à nos conteuses de la bibliothèque de Vers sur Selle, Mme HENNON, Mme EVRARD et Mme BONTANT.

Nous avons fait une course d'orientation à Loeuilly. Une super journée Jeux de rôles et combat de sabre laser! Joués au mur digital!!!

Et chaque semaine nos animateurs nous faisaient une vidéo de nos vacances au centre, de chouettes souvenirs!!! Et on s'est éclaté dans les structures gonflables!!!



**Merci à Mr DUSSART, aux Elus et aux Conseillers de la Commune de Vers sur Selle, aux PEP80, à Mme EVRARD, à Mr JEANSONI, à Mme WATIN, à Mr RICHARD, aux Intervenants et à l'équipe d'animation, sans qui cet accueil n'aurait pu être possible!**



### **Les Vacances: 2020-2021**

**Vacances de la Toussaint: du lundi 19 au vendredi 23 octobre**

**Vacances d'Hiver: du lundi 22 au vendredi 26 février**

**Vacances d'été: du lundi 12 au vendredi 30 juillet**

**Pour chaque période de vacances, les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie et sur le site de la commune.**



**L'équipe est à votre disposition pour répondre à vos questions.**

**Vous pouvez joindre l'accueil au: 06 84 51 68 84**

**Et par mail : [accueildeloisirsdeverssurselle@laposte.net](mailto:accueildeloisirsdeverssurselle@laposte.net)**



**En vous remerciant de votre confiance.  
En souhaitant d'ores et déjà d'agréables moments de loisirs à vos enfants.**

**Estelle SINOQUET et son équipe**

# LES ASSOCIATIONS

La dernière manifestation rassemblant les adhérents date maintenant d'un an le 15 février 2020, c'était l'assemblée générale.

Pour rappel, le rapport moral du président fait apparaître la bonne santé de l'association avec plus de vingt manifestations dans l'année précédente avec notamment une sortie à Nausicaa qui fut très appréciée.

Le rapport financier présenté par Gérard LEFEVRE et validé par le contrôleur des comptes : Jean Pierre NOURTIER est approuvé à l'unanimité avec un solde positif sur l'année de 408€. Le renouvellement par tiers sortant est acté et approuvé.



## La composition du bureau est la suivante:

**Président : Mr CARRE Jean Jacques**

**Trésorier : Mr LEFEVRE Gérard**

**Secrétaire : Mme FETRE Monique**

**Vice-présidents : Mme POUILLAUDE Jocelyne, Mr CHABAILLE Michel**

**Trésorière adjointe : Mme AVRIL Florence**

**Secrétaire adjointe : Mme HENNON Marie Paule**

**Membres du bureau: Mme BOYELDIEU Béatrice, Mme COMON Thérèse,  
Mr DELCOURT Jean Louis, Mme DHONTH Bernadette, Mme FACQUET Danièle,  
Mme NORMAND Anne Marie, Mr PRUVOT Charly, Mr THOMAS André.**

## Une année sans...

Sans les rencontres habituelles après nos jeux favoris autour d'un bon repas à nous raconter les nouvelles du village ou parler de nos enfants, des petits enfants et quelquefois refaire le monde.

Sans les tournois de boules qui rassemblent les gens du village, les invités extérieurs, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes c'est toujours des après-midis conviviaux.

Sans nos sorties ludiques ou instructives, les spectacles à Paris, les visites d'artisans, les visites des plus beaux jardins de notre région.

Sans les mercredis au centre aéré de l'école pour des après-midi inter générationnels.

Malgré cette conjoncture sanitaire difficile, les membres du bureau ont voté à l'unanimité la reconduction et la distribution d'un colis de fin d'année, qui a été très apprécié des adhérents.

## Bientôt...

**Nous allons retrouver nos activités, c'est certain et je vous promets une grande fête, dès que nous aurons l'autorisation, pour nos retrouvailles comme nous savons le faire.**



Et retrouver nos activités de plein air...



Bientôt, c'est peut-être demain, il nous tarde de se revoir et en attendant ces jours heureux prenez soin de vous.

# L'APEVB\*, qu'est-ce que c'est ?

Notre école, le **RPI** (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des « Jeunes Pousses », accueillant les élèves de primaire des communes de Vers sur Selle et de Bacouël sur Selle, a la chance peu commune de bénéficier du soutien d'une structure associative, et ce depuis plus de trente ans !

**APEVB** (Association des Parents d'Elèves de Vers sur Selle et de Bacouël sur Selle), est portée par tous les parents qui, à chaque génération, ont l'envie d'apporter un MIEUX à la scolarité de leur (s) enfant (s) : des temps festifs de rencontre et de convivialité, des sorties scolaires mieux financées, une garderie du matin moins coûteuse, du matériel scolaire supplémentaire...

Cette structure est le reflet de l'âme de nos deux villages, où l'entraide et la chaleur humaine sont des valeurs si centrales et essentielles...

## A notre actif, pour l'année 2019/2020

**En octobre 2019**, pour Halloween, les habitants de Vers se souviendront encore sans doute de la déferlante d'enfants dans les rues pour une chasse aux bonbons endiablée ! Un grand merci au nombre impressionnant d'entre vous qui ont joué le jeu de recevoir les enfants avec le sourire... et pleins de friandises ! -

**En novembre 2019**, une soirée Beaujolais (pour le plaisir des plus grands) a été organisée, avec en animation un spectacle de magicien (pour le plaisir des plus petits !)

**En décembre 2019**, une vente de sapins était lancée, pour habiller convenablement nos maisons pour Noël ! Nous avons proposé un apéritif à la suite des Chants de Noël des enfants, ainsi que le tirage au sort de la grande Tombola...

**En mars 2020**, un Carnaval, avec défilé costumé, suivi d'un repas tartiflette était prévu, mais a dû être annulé, confinement oblige ! M.Coronavirus nous aura, à partir de là, ravi la vedette... Quel rabat-joie ! Mais il nous en faut plus pour nous décourager !



La nouvelle équipe de l'APEVB, cru 2020/2021, planche dur pour innover et trouver de nouvelles pistes pour maintenir le lien ! Et si les soirées sont jusqu'à nouvel ordre proscrites, rien ne nous empêche de continuer à récolter des fonds pour nos têtes blondes, pour aider au financement des sorties et des activités formidables qu'ils ne manqueront pas de faire dans l'avenir !

En octobre 2020, les enfants du RPI ont eu la joie de recevoir un petit ballotin de bonbons pour Halloween, offert par l'association: « un virus, NON, des caries, OUIII !!! »

**« On n'oublie pas de se brosser les dents, hein, les enfants ! »**

Nous avons, en décembre 2020, réédité la vente des sapins de Noël, en version « Drive », ainsi que la grande Tombola, en janvier 2021, activités qui ont connu un succès sans précédent ! Merci à tous les habitants et aux familles des élèves pour votre participation !!!



Ecole « les Jeunes Pousses »  
R.P.I de Bacoué-sur-Selle et Vers-sur-Selle

**VENTE DE SAPINS!**

Une bonne action pour les enfants... ET pour votre porte-monnaie !

*Vous avez jusqu'au 28 novembre pour en profiter\* !*  
\*au-delà de cette date aucune commande ne pourra être validée.

Nous planchons déjà sur ce que nous pourrions proposer pour la suite ! Cette envie et cette motivation sont toujours intactes, virus ou non !

Alors... A très bientôt !

#### L'équipe de l'APEVB

Contact : [apevb80@laposte.net](mailto:apevb80@laposte.net) ou Facebook « Les Jeunes Pousses » ou par courrier dans la boîte aux lettres APEVB dans le hall de l'école de Vers-sur-Selle.



De gauche à droite: Marion ESCAT - Elodie SAINTEVILLE - Ingrid GRUGEON - Mélanie QUENTIN, Présidente  
Arnaud GRIVILERS - Valérie PATIN.

# ESV : Entente Sportive de Vers-sur-Selle

## 50 ans du Club : 1971 à 2021 !

L'ESV existe dans sa forme actuelle depuis 1971, mais elle avait été précédée depuis le début des années 1920 par l'Amicale des Anciens élèves de Vers-sur-Selle. Il nous reviendra donc dans un futur proche, de célébrer les 100 ans de football à Vers-sur-Selle et les 50 ans de notre club, avec ceux qui ont participé à l'aventure.

Suivez les actualités prochaines de la commune pour ce rendez-vous dès que les conditions sanitaires nous permettront de nous réunir.

Les équipes de l'ESV pour l'année 2020-2021 :

**Les Jeunes : L'entente aligne 6 équipes cette saison avec pour partenaire le Rumigny FC**



### Groupe U6-U7

#### Entraîneur : Martin LARMINE

En 2019-2020, le groupe comptait une quinzaine de joueurs et deux équipes. Nous avons participé aux compétitions et tournois jusqu'à l'arrêt de la saison en raison de la COVID19. En 2020/2021: le groupe compte 17 licenciés, dont 2 jeunes filles. La saison se résume à des entraînements qui ont toujours pu être maintenus, en tenant compte des mesures sanitaires.



Le but de cette catégorie est l'apprentissage du football par le jeu.

### Groupe U8 – U9

**Entraîneurs : Jérôme JOSUE (Bacouël), Vincent DESTOMBES (Rumigny), Fred DUFOSSE (Vers) et Olivier LEFEBVRE (Vers).**



Cette saison, sont au nombre de 14, engagés dans deux équipes (chacune de 5 joueurs).  
Les entraînements ont lieu à Vers-sur-Selle, le mercredi de 14h30 à 16h30.  
Une saison en demi-teinte marquée par la COVID 19 depuis novembre.

Des entraînements maintenus malgré les difficultés de cette crise sanitaire, mais la volonté de faire progresser « nos petits ». Ces équipes ont pu participer à des matches et tournois en septembre et octobre 2020. Les enfants ont un bon état d'esprit, heureux de venir jouer et plutôt attentifs lors des séances d'entraînement.

## Groupe U10-U11



**Entraîneurs : Antoine BONNASSIES  
Johann VANPOPERINGHE,  
Samuel LEFEVRE.**

Groupe de 14 joueurs pour la saison 2019-2020 (dont une bonne partie de U10) début de saison encourageant niveau résultats : notamment vainqueur du tournoi de Conty !

Groupe de 14 joueurs encore pour la saison 2020-2021. L'effectif peut fluctuer pour causes sanitaires. Plusieurs nouveaux et une nouvelle dans l'équipe !

Photo prise en dehors des périodes de confinement .

## Groupe U12-U13

**Entraîneurs : B LAGNY et D FREEL**

Cette équipe que nous pensions créer cette saison 2020/2021 a vu la défection de 6 joueurs sur les 13 en raison du contexte sanitaire.

Aussi, nous avons eu l'opportunité de nous associer au club de Saveuse, que nous remercions, qui a donc intégré nos jeunes à leur effectif. Leurs éducateurs les suivent et tout se passe bien. Malgré l'arrêt des compétitions dues à la COVID 19, les entraînements se poursuivent.



Photo prise en dehors des périodes de confinement .

## Section Vétérans

**Responsable et entraîneur : Mr PAUCHET Christophe.**

**Entraîneur adjoint : Mr HUYON Laurent**

Effectif : nous sommes 22 joueurs vétérans licenciés.

Entraînement : le jeudi soir 19h15 à 21 h00.

Matches : nous jouons le dimanche matin à 10 h.

Les vétérans (challenge Vaillant) sont repartis en 4 poules, nous sommes dans la poule A.

Coupes : nous faisons la coupe Gilles Marquette dans le premier tour si on gagne nous restons dans cette coupe si on perd nous faisons la coupe Michel Bonnière.



Photo prise en dehors des périodes de confinement .

## Groupe séniors

Nous avons connu un ascenseur émotionnel sur l'année 2019-2020 ! En effet ayant démarré sur les chapeaux de roue avec la création d'une équipe B. Le football était génial au sein du club avec du monde de la qualité et des victoires ! Jusqu'à l'arrivée de la COVID 19 les 2 équipes jouaient la montée et étaient très bien placées en championnat et toujours en lice en coupe de Somme !

Une saison arrêtée due à la COVID 19 et une ascension à l'échelon supérieur annulée dû à notre sanction concernant notre manque d'arbitre licencié au sein du club.

**Pour la saison 2020-2021, nous sommes repartis dans la douleur avec une seule équipe... toujours bien placée pour monter à l'échelon supérieur ! Malheureusement la COVID 19 nous a encore stoppé !!! Nous attendons tous pour une reprise.**

**Pierre RIVET**

## 2021 : la création d'un groupement de jeunes !

Depuis la reprise du club en 1971, l'ESV s'est attaché à former les jeunes, et nombreux sont ceux du village et des villages voisins à avoir fait leurs premiers pas de football au sein de l'ESV. Depuis de très longues années nous fonctionnons au sein d'une entente jeunes, au début avec le FC Saleux (club qui a disparu) et l'AS Prouzel / Plachy, et maintenant depuis de nombreuses années avec le FC Rumigny, que nous remercions chaleureusement.

Cette saison 2020/2021, l'AS Prouzel / Plachy a décidé de nous rejoindre à nouveau, il en est de même l'AS Namps-Maisnil. Le problème des ententes contractées équipe par équipe réside dans un règlement très contraignant (par exemple interdiction de surclassement, ou le statut des jeunes trois clubs par équipe, ou l'obligation de joueurs licenciés par club et par équipe).

Nous avons décidé après de nombreuses discussions **et à l'unanimité des 4 clubs** de nous associer au sein d'**un groupement de jeunes**.

Il en existe 4 dans la Somme, cette structure est beaucoup moins contraignante réglementairement parlant que les ententes. C'est une structure consacrée aux jeunes uniquement qui va être créée pour la saison 2021-2022.

### GROUPEMENT JEUNES SUD OUEST AMIENOIS FOOTBALL



Namps-Maisnil, Prouzel/Plachy, Rumigny, Vers-sur-Selle

#### Le bureau :

**Président** : Pierre RIVET ES Vers-sur-Selle

**Vice-président** : Virginie BRAY AS Prouzel Plachy

**Secrétaire** : Vincent DESTOMBES Rumigny FC

**Trésorier** : Sébastien BORNE AS Namps-Maisnil

**Le groupement concerne toutes les catégories jeunes qui étaient déjà licenciés dans les 4 clubs. Chacun gardera sa licence dans son club d'origine. Pour les nouveaux arrivants/arrivantes : ils/elles auront à choisir entre un des 4 clubs du groupement.**

**L'objectif du groupement est la pratique du football pour tous, quelque soit son niveau de jeu, du débutant au licencié depuis de longues années.**

**Au niveau de l'encadrement**, au moins 2 encadrants par groupe d'âge. La formation des encadrants : déjà commencée cette saison, 6 stages ont été suivis auprès de la ligue des Hauts-de-France et du district de la Somme de football, et au moins 3 autres candidats seront présentés en 2021-2022.

**Installations : le groupement disposera de terrains engazonnés des stades de toutes les communes..**

Namps-Maisnil : 1 terrain - Prouzel: 1 terrain  
Rumigny : 1 terrain - Vers-sur-Selle : 2 terrains  
En sus : le « street stade » à la plaine de jeux de Vers-sur-Selle, et le demi-terrain engazonné (clos Henri Farcy) que la commune de Bacouel-sur-Selle met gentiment à notre disposition.

**Matériel, équipement** : le groupement a à sa disposition des équipements ballons, matériel d'entraînement en nombre et renouvelé régulièrement. En attendant l'achat de nouvelles tenues aux couleurs du groupement, les tenues existantes des clubs sont toutes utilisées.

**Les sponsors désirant fournir de nouvelles tenues sont les bienvenus.**

**En attendant la mise en place du nouveau site internet, vous pouvez contacter :**

**Le Président : Pierre RIVET**  
06 59 42 73 72 - 03 22 95 17 20  
pierrerivet0211@orange.fr

**Le secrétaire : Vincent DESTOMBES**  
06 12 16 06 45  
vincent.destombes@wanadoo.fr

# Ecole de musique « Val de Selle Music »

L'école de musique « Val de Selle Music » accueille dès 4 ans, enfants et adultes qui souhaitent s'initier et ou se perfectionner dans la pratique d'un instrument. Nous vous proposons une formation musicale complète associant solfège, cours d'instruments et pratique collective. Notre école est affiliée à la confédération musicale de France et, de ce fait, propose des cursus de formation avec le passage d'examens.

Toutefois, vous pouvez aborder la musique sous la forme d'un loisir en vous inscrivant uniquement à un cours d'instrument ou en participant à l'orchestre. Vous pouvez profiter de nos cours individuels de piano, synthétiseur, guitare classique et électrique, flûte traversière, violon, clarinette, trompette et cor.

Différentes auditions sont organisées chaque année.

**Un concert des ensembles était également prévu au printemps à Vers sur Selle ainsi que la participation de l'école au week-end « patrimoine » de la commune de Salouël. Ces deux événements ont été annulés à cause de la pandémie.**



**Nous espérons pouvoir vous inviter à nos prochaines manifestations.**

**Venez nous écouter et pourquoi pas nous rejoindre. Il n'y a pas d'âge pour commencer !!!**



**Contact: 06 51 55 39 22 - [ecoledemusiquesalouel@gmail.com](mailto:ecoledemusiquesalouel@gmail.com)**

# VIE CULTURELLE

## La Bibliothèque

La Bibliothèque de Vers sur Selle fait partie du réseau des bibliothèques d'Amiens Métropole et fonctionne avec le soutien logistique de la Mairie.



La maintenance de l'application informatique concernant la Gestion de la bibliothèque est assurée par Monsieur Michel PROCHWICZ.

Les ouvrages présentés sont susceptibles de répondre aux attentes d'un large public et d'autant mieux que chacun est invité à faire connaître les livres qu'il souhaite emprunter. Par ailleurs l'attention portée à l'actualité littéraire permet l'acquisition de nouveautés parmi les œuvres répondant aux goûts des uns et des autres. Une salle dédiée dispose d'un fonds « Jeunesse » important et diversifié. Les enfants peuvent emprunter mais également s'installer pour lire : albums, bandes dessinées, histoires illustrées...

Le centre de loisirs s'est saisi de cette opportunité. Les liens ainsi noués avec son équipe d'animation ont permis l'organisation de temps de lectures proposés dans les locaux du Centre ou de la Bibliothèque. Cette collaboration est particulièrement stimulante.



L'Equipe d'animatrices vous accueille depuis l'instauration du couvre-feu :

Lundi de 16h à 17h45

Michèle DE VOLDER  
Marie-Paule HENNON  
Françoise LEPRETRE

Jeudi de 16h à 17h45

Marie-Paule BONTANT  
Béatrice BOYELDIEU  
Martine DEMOURY

Samedi de 10h à 12h

Anne-Marie EVRARD-CARQUIN  
Marie-Paule HENNON

Les nouveaux horaires ont semblé satisfaire les lecteurs habituels.



De gauche à droite: Béatrice BOYELDIEU - Marie-Paule BONTANT - Michèle DE VOLDER - Anne-Marie EVRARD - CARQUIN  
Françoise LEPRÉTRE - Martine DEMOURY - Marie-Paule HENNON.

**Nous avons repoussé à plusieurs reprises la présentation d'une « racontée » à destination des enfants et intitulée « A travers bois » préparée sous l'égide de la Bibliothèque d'Amiens Métropole et en collaboration avec les bibliothèques de Rumigny et Bertangles notre tournée aurait dû débiter l'automne dernier puis au printemps avec la participation de musiciens mais nous attendons encore le moment propice. D'autres projets ont été étouffés dans l'œuf avant même d'être formulés.**

L'équipe d'animatrices

#### **Association des Parents d'élèves APEVB**

Mme QUENTIN Mélanie  
melanie8078@hotmail.fr

#### **Entente Sportive de VERS sur SELLE**

Mr RIVET Pierre  
06 59 04 20 73 72 - 03 22 95 17 20  
pierrerivet0211@orange.fr

#### **Société de pêche**

Mr ISEBE Didier 03 22 89 32 34  
bernadette.isebe@orange.fr  
Mr BONTANT Jean Louis 03 22 95 64 20

#### **Comité d'animation Les souliers de Vers**

CANDELIER Jean-François  
03 22 95 71 83 - 06 87 19 88 86  
jf.candelier@free.fr

#### **Société de chasse**

Mr ISEBE Claude 03 22 95 28 83  
claud.isebe@orange.fr

#### **Amicale des Aînés**

Mr CARRE Jean-Jacques 03 22 45 05 44  
jjcarre83@gmail.com

#### **ACPG – CATM**

Mr BRASSART Jacques 03 22 95 72 09  
Mr WRONA Casimir 03 22 42 05 23

#### **CABARET Grabuge**

cabaretgrabuge@gmail.com  
Mr EGGINTON Frédéric 06 33 78 16 44  
frederic.egginton@wanadoo.fr

#### **Val de Selle music**

Mme FALGAREIRO Christelle  
ecoledemusiquesalouel@gmail.com

# INFOS PRATIQUES...

## Location Salle communale

Location Salle communale	Petite Salle	Les 2 Salles
Habitants de Vers sur Selle	190,00 €	290,00 €
Habitants Métropole	260,00 €	390,00 €
Habitants hors Métropole	300,00 €	440,00 €
Location 25 et 31 décembre		590,00 €
Vin d'honneur Semaine Vers sur Selle	80,00 €	160,00 €
Vin d'honneur Semaine Autres	120,00 €	220,00 €
Réunion travail Salle libérée à 17h	180,00 €	180,00 €
Association de Vers sur Selle Gratuit les 2 premières fois	85,00 €	105,00 €



Consulter le calendrier des réservations sur le site internet: [www.vers-sur-selle.fr](http://www.vers-sur-selle.fr)

## Concession au cimetière et espace cinéraire

	CONCESSION	CASE 2 urnes	CAVURNE 4 urnes	JARDIN DU SOUVENIR
DUREE	30 ans	30 ans	30 ans	
TARIFS	330 €	660 €	1100 €	100 €



La plaque d'identification est comprise pour l'espace cinéraire.

Renseignez vous en mairie pour connaître les modalités (coûts, formalités etc.) pour les inhumations, les concessions, ainsi que pour celles du columbarium. Le règlement du Columbarium est consultable en mairie et sur le site de la commune. Pour un service religieux catholique à l'église de Vers Sur Selle, contactez M. Jean TOUZET au 03 22 95 38 02



# INFOS PRATIQUES

COLLECTES ET APPORTS VOLONTAIRES				
	VERRE PAPIER	DECHETS MENAGERS	DECHETS VERTS	EMBALLAGES
COLLECTE DOMICILE		Vendredi		Mercredi Semaines paires
APPORT VOLONTAIRE	Allée des marronniers Mairie(*)		Stade	
La collecte des encombrants se déroule chaque 1 <sup>er</sup> Jeudi des mois de Janvier - Avril - Juillet et Octobre. Les sortir avant 5h du matin ou la veille après 19h. <a href="https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Gestion-des-dechets/Encombrants">https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Gestion-des-dechets/Encombrants</a>			En cas de jours fériés la collecte est décalée au lendemain du jour de ramassage habituel.	
Merci de présenter vos bacs de déchets à la collecte la veille au soir et de ne pas laisser votre container sur la voie publique au-delà du jour de ramassage.				

(\*) Ce point d'apport volontaire sera transféré prochainement aux abords du stade.

**Déchetterie de Amiens Sud - Route de Saint - Fuscien  
Lieu-dit le Montjoie - 80000 Amiens - 03 22 97 40 40  
Déchets verts en gros volumes: Rue de St Sauflieu à Rumigny**



## NUMEROS UTILES

### EMPLOI ET AIDES

Pôle Emploi Tel : 39 49

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) Tel : 0 820 259 510

### ADMINISTRATION

Mairie d Amiens Tel : 03 22 97 40 40

Email : maire-amiens@amiens-metropole.com

Allô Service Public Tel : 39 39

### SANTÉ

Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Tel : 36 46

Couverture Maladie Universelle (CMU) Tel : 36 46

Fil Santé Jeunes Tel : 32 24

SOS médecins Tel : 36 24

### VIE QUOTIDIENNE

EAUX et ASSAINISSEMENT AMIENS METROPOLE : 03 22 33 13 13

SERVICE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS : 03 22 33 12 12

ERDF Tel : 0 810 333 095

GRDF Tel : 0 810 433 095

France Télécom Tel : 10 14

Opposition chèques Tel : 08 92 68 32 08

Opposition CB Tel : 08 92 69 08 80

ALLO GUÊPIER, destructeur de nid de guêpes et frelons asiatiques:

06 15 37 86 56 - <https://www.allo-guepier.com/>



**Ligne 10: Vers sur Selle ➡ Centre Commercial Glisy**

Du lundi au dimanche de 6h à 20h.

**Fréquences: lundi au vendredi toutes les 30 minutes avec le 1<sup>er</sup> départ à**

**6h09 - Samedi, dimanche et jours fériés toutes les heures avec le 1<sup>er</sup> départ à**

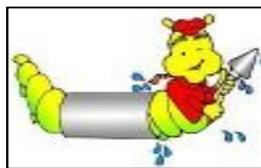
**7h40. Arrêts de bus: mairie et école. 1<sup>er</sup> départ: 6h09**

Télécharger l'Application Amétis: <https://www.keolis.com/fr/ametis>

# LES ACTEURS ÉCONOMIQUES



**Beauty Hair** - Coiffeuse à domicile  
Homme; Femme; Enfants  
**Mme Melissa CARETTE**  
17 Rue CHARLEMAGNE  
07 81 39 10 19



**SARL Eric GUERBETTE**  
**Assainissement**  
21 route de Conty  
03 22 09 45 75  
[ega.contact@orange.fr](mailto:ega.contact@orange.fr)



**Céramiste animalière.**  
Laure BRUAS  
2, Chemin de la Grimpette  
06 45 29 62 58  
[laurebruas@gmail.com](mailto:laurebruas@gmail.com)



**La petite boutique d'Albane**  
Créatrice d'objets en papier  
82 route de Conty  
06 85 29 32 90  
[albane80@orange.fr](mailto:albane80@orange.fr)  
[@albanetavernier](https://www.instagram.com/albanetavernier)



**CUEILLETTE, Atelier floral**  
Fleuriste bucolique et poétique.  
7bis route de Conty  
06 07 65 80 76  
[hello@atelier-cueillette.fr](mailto:hello@atelier-cueillette.fr)  
[@ateliercueillette](https://www.instagram.com/ateliercueillette)



**Aménagement et Rénovation**  
Ilysa RQUIER -1 0 Le Culmont  
06 40 24 08 73  
[riquier.illya@gmail.com](mailto:riquier.illya@gmail.com)



Entretien espaces verts;  
**Sébastien DUSSART**  
6, allée des fauvelles  
06 78 72 21 13  
[sdpaysage@gmail.com](mailto:sdpaysage@gmail.com)



**Kevin Schott Terrassement**  
Démolition; Travaux publics  
Chemin de Dury  
06 10 19 75 52  
[kevin.schott@orange.fr](mailto:kevin.schott@orange.fr)



**Le Provençal**  
**M. et Mme COMONT**  
Bar -Tabac -Épicerie - Relais colis  
Française des jeux - Courrier Picard  
15, route de Conty  
03 22 95 15 03



**Garage Wheels Motor's**  
**Patrice FACQUET**  
Matériel parcs et jardins - Loisirs  
4 rue Emmanuel Bourgeois  
06 30 79 54 06  
[patz.facquet@gmail.com](mailto:patz.facquet@gmail.com)



**LA REGALADE**  
Les jeudis, commandez vos pizzas.  
Place du 8 mai 1940.  
Route de Conty  
06 09 95 04 98  
[@pizza.la.regalade](mailto:@pizza.la.regalade)  
[laregalade@orange.fr](mailto:laregalade@orange.fr)



**Antoine BECQUE**  
Boucher et Traiteur  
**Vendredi de 11h00 à 13h00**  
Place du 8 mai, rue de Conty.  
Mercredi en livraison à domicile  
[@BoucherieBecque](mailto:@BoucherieBecque)  
07 61 06 25 05



**GYM et YOGA**  
Sophie GAPENNE  
06 65 92 61 06  
[yogap@gmail.com](mailto:yogap@gmail.com)

**Merci de soutenir  
nos commerçants, artisans  
et acteurs locaux.**

## ASSISTANT(ES) MATERNEL(LES) de VERS SUR SELLE

MM BOISDANGHIEN Hélène - 13 rue Saint Rémy - 06 19 26 67 54

MR CAROF Arnaud - 85 route de CONTY - 03 22 91 20 27

MM CLABAUT Marie - Ange - 13 rue Auguste RENOIR - 06 88 88 61 65

MM CREPIN Marie - Laure - 2 rue Auguste RENOIR E - 06 78 87 76 65

MM FOURE Dany - 2 Le Culmont - 06 88 41 38 70

MM LOUCHET Marie - Josée - 6 rue Emmanuel BOURGEOIS - 06 58 01 45 27 - 03 22 90 88 28

MM LOUMANI - 13 rue Charlemagne - 06 51 54 33 11



# CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

## PLAN DE GESTION DIFFERENCIE

Après la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource « eau » et des milieux aquatique en 2009.

Puis la « Loi LABBE » de janvier 2017 interdisant aux collectivités d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts.

Aujourd'hui afin de protéger davantage notre environnement et de préserver cette ressource si précieuse qu'est la biodiversité, la commune a décidé de modifier ses pratiques de gestion des espaces verts et de mettre en place un plan de gestion différencié.

Ce plan de gestion consiste à réaliser un inventaire qualitatif et quantitatif des différents espaces sur le territoire de la commune et d'en définir une classification en 3 zones, chacune de ces zones fera l'objet d'un entretien différencié.

### Zone 1 : Espace prestige

La nature y est totalement maîtrisée et mise en scène, les pelouses sont tondues très régulièrement ainsi que la taille des arbustes et les haies. Les massifs, principalement composés d'espèces annuelles sont régulièrement désherbés.



### Zone 2 : Espace rustique

Une gestion plus extensive est appliquée à ces espaces, l'entretien y est réduit, la végétation spontanée. Les pelouses sont tondues à une hauteur plus importante et à une fréquence moindre, des plantes locales peuvent être utilisées pour l'ornement ou par exemple prairie fleurie.

### Zone 3 : Espaces nature

Ces espaces ont une forte fonction écologique, l'entretien reste sommaire ils ne sont plus tondues mais fauchés (1 à 2 fois an). Les arbres et arbustes y sont laissés en libre évolution. Ce sont de véritables refuges pour la biodiversité.



## J'entretiens mon trottoir !



Si les trottoirs relèvent presque tous du domaine public, leur entretien incombe au propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation.

### Quelles sont vos obligations pour entretenir le trottoir de votre logement ?

Les trottoirs, caniveaux et fils d'eau doivent être nettoyés et maintenus propres par les riverains au droit de leur habitation. Chaque riverain est tenu d'entretenir et d'assurer la propreté du caniveau et la surface du trottoir au droit de l'immeuble qu'il occupe quelle que soit la destination de ce dernier (habitation, commerce, bureau) et qu'il soit bâti ou non. Cette obligation d'entretien comprend également l'élimination de l'herbe qui y croît.

### Ne pas laisser sur l'espace public

Des ordures, des déchets verts, des papiers, journaux, prospectus, cartonnages, emballages ou résidus de toute nature car ils nuisent à la salubrité publique et sont susceptibles de causer des dommages aux personnes ainsi qu'aux biens;

### Ne pas jeter

Dans le réseau d'assainissement, notamment dans les bouches d'égout et avaloirs, des déchets et substances autres que ceux auxquels ils sont destinés.

## Nos amis les bêtes

### Les déjections canines

Interdites sur la voie publique, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.



**Si vous découvrez des animaux errants**, merci de contacter la mairie **03 22 95 18 35** courriel: **contact-mairie@vers-sur-selle.fr**

En précisant vos coordonnées et le lieu où se trouvent les animaux. La mairie contactera la SACPA\* pour la prise en charge des animaux. Notre commune dispose d'un lecteur de puces pour identifier les animaux errants.

\*Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal.

## Brûlage à l'air libre

Dans le souci de préserver l'environnement, la santé et la tranquillité de chacun, l'élimination des ordures ménagères et de tout type de déchets par incinération fait l'objet d'une réglementation spécifique et le brûlage à l'air libre est de ce fait formellement interdit. De plus, quoi de plus désagréable que de devoir, en plein été, fermer portes et fenêtres, rentrer le linge et s'isoler à l'intérieur de la maison, à cause d'un voisin indélicat. Le non-respect de cette règle est un délit qui occasionnera une contravention .



## Respect de la tranquillité



L'arrêté préfectoral du 20 juin 2005 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage précise qu'aucun bruit particu-

lier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde.» Cette réglementation concerne la tonte de pelouse et, plus globalement, toutes les activités bruyantes de jardinage et de bricolage.

### Horaires pendant les jours ouvrables:

Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00  
et de 14h00 à 19h30 .

Samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
Dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00

## En cas de chute de neige ou de verglas, qu'il faut faire ?

L'agent communal assure le dégagement et le sablage des chaussées ainsi que le nettoyage des trottoirs devant les bâtiments municipaux et les services publics (écoles, mairie,...). Les voiries communautaires (passage des bus de ville) sont prises en charge par les services d'Amiens Métropole.

Il reste en revanche à la charge des habitants, propriétaires ou locataires, de dégager les feuilles, la neige ou la glace, car la responsabilité d'un accident dû à un mauvais entretien leur serait attribuée. En cas de chute de neige, les riverains doivent dégager le trottoir ou la chaussée qui longe leur façade, sur au moins un mètre de large.

**Pour les grosses chutes de neige, le déneigement de la voirie est assuré par nos agriculteurs.**

## Protégeons notre commune !

Depuis quelques temps, nous avons constaté des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sur notre commune.

### Les dépôts sauvages posent plusieurs problèmes :

Nuisances olfactives; Dangers sanitaires; Et surtout des risques d'accident quand ils empiètent sur la voie publique.

### LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS DEPUIS LA LOI DU 15 JUILLET 1975.

Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent.

Nous informons les auteurs de ces indécences qu'ils s'exposent à des amendes de 450 à 1500 euros. Ils doivent aussi savoir que le fait d'apporter les déchets en utilisant un véhicule est un facteur aggravant et que personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage. Ces comportements inciviques ne sont pas acceptables. Ce sont les services des communes et donc les finances publiques qui sont mis à contribution.

Si la très grande majorité de nos concitoyens en est consciente et agit dans ce sens, l'irresponsabilité de quelques-uns ne peut être acceptée.

**Faisons tous un effort pour protéger notre commune et notre planète.**



## INFORM@TION NUMERIQUE

Le site web [www.vers-sur-selle.fr](http://www.vers-sur-selle.fr) de notre commune a pour objectifs: de donner des informations les plus complètes possible sur la vie du village ; Faciliter vos démarches en mettant à votre disposition, par l'intermédiaire de liens, les renseignements dont vous avez besoin au quotidien; Concevoir un outil simple et pratique d'utilisation. Avec près de 600 visiteurs par semaine nous sommes convaincus que ce site restera utile et vous permettra de compléter votre information.



Cette application proposée aux habitants depuis le 22 juillet 2020 compte aujourd'hui 208 visiteurs uniques. La rubrique « Journal » arrive largement en tête des consultations. La Mairie vous propose cet outil pour être informé en direct des actualités, des informations pratiques et des événements organisés dans la commune.

Dans le cadre du plan de sauvegarde communal, afin d'améliorer notre organisation en matière de plan de secours, type inondation, canicule, alerte pandémie grippale ou risques naturels et technologiques, la commune a décidé de se doter d'un fichier d'alerte et de communication. Celui-ci est destiné à pouvoir avertir un maximum de personnes, en un minimum de temps en ayant préalablement collecté les informations nécessaires à l'envoi de messages par courriel, téléphone, SMS, courrier etc...



**Si vous souhaitez être alerté, INSCRIVEZ-VOUS en mairie.**

## SCOLAIRE

### ÉCOLE « Des Jeunes Pousses »

Vers sur Selle : 4 chemin de Dury - 03 22 95 71 08

Bacouël : 03 22 53 04 15

Email : [ce.0801083T@ac-amiens.fr](mailto:ce.0801083T@ac-amiens.fr)

Directrice: **Sophie LENNE**

Le RPI de Vers sur Selle et de Bacouel sur Selle (Communauté de Communes de Somme Sud Ouest) accueille les enfants de : Petite Section - Moyenne Section et Grande Section - Cours Préparatoire - Cours Élémentaire 1 et Cours Élémentaire 2 - Cours Moyen 1 et Cours Moyen 2.

Pour toute nouvelle inscription, **contacter la Directrice au 03 22 95 71 08, sur rendez-vous.**

La CC2SO au 03 22 90 19 65 ou par courriel : [service.scolaire@cc2so.fr](mailto:service.scolaire@cc2so.fr).

Les documents à fournir : Certificat de radiation (le cas échéant) - Carnet de santé - Livret de famille et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

#### Les horaires :

**Vers sur Selle : 9h10 à 12h20 et 13h40 à 16h40**

**Bacouel : 9h-12h et 13h30-16h30**

**Possibilités d'accueil dès 7h30 (garderie) et le soir jusqu'à 18h30.**

**Un service de cantine est proposé de 12h à 13h30.**

## LE PERISCOLAIRE

### NOUVEAUX HORAIRES

garderie le matin dès 7h30, le soir jusqu'à 18h30

14 assistantes maternelles agréées sur les communes de Vers et de Bacouël

### NOUVEAUTE

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) le mercredi toute la journée et la première semaine de chaque petite vacance. **Directrice : Estelle SINOQUET- 06 84 51 68 84**

## Changement de gaz dans la commune



Comme de nombreuses communes dans la région des Hauts-de-France, notre commune est alimentée en gaz par le gisement de Groningues aux Pays-Bas. Pour des raisons de baisse de production du gisement, la France ne sera plus alimentée par ce type de gaz. Il nous faut dès à présent nous préparer à un changement de gaz.

Avant de procéder au basculement en gaz H, GRDF doit inventorier toutes les installations intérieures afin de s'assurer du bon réglage des équipements. Si un appareil gaz a besoin d'être réglé ou adapté le gestionnaire pilote l'opération.

Si l'appareil n'est pas adaptable, une aide sera mise en place pour le remplacement.

L'opération changement de gaz est prise en charge par GRDF, gratuite pour tous ses clients. Enfin, il n'y aura pas de changement sur la facture de gaz.

### Déroulement de l'inventaire :

1.Juin-juillet 2021: possibilité de faire soi-même l'inventaire de ses appareils alimentés en gaz naturel. Compléter le formulaire « je réalise mon inventaire » sur le site :

[www.grdf.fr/changementdegaz](http://www.grdf.fr/changementdegaz).

Cet auto-inventaire, s'il est complet évitera la visite d'un technicien à domicile.

2. Septembre 2021 à juillet 2022 : pour les personnes qui n'ont pas eu la possibilité de faire l'inventaire ou qui n'auront pas rempli le formulaire correctement, une intervention physique sera programmée.
3. Janvier 2023 à octobre 2023 : pour tout le monde une période de réglage obligatoire. L'arrivée du nouveau gaz H est prévue en octobre 2023.

### **Vous souhaitez en savoir plus ?**

Conseiller GRDF : du lundi au vendredi de 8h à 17h (09 69 36 35 34)

Sur le site : <https://grdf.fr/web/changement-de-gaz-dans-les-hauts-de-france/particuliers>

Le film à visualiser : <https://youtu.be/hneRkOUjq8Y>



Exemple: plaque signalétique

## **ETAT - CIVIL 2020**

### **Naissances**

22 janvier 2020	<b>SUPPER NIEDERITS Maël</b>
14 février 2020	<b>GOUNDEN Théa</b>
13 mars 2020	<b>BIGOT GOFFAUX Lyà</b>
27 mars 2020	<b>AVIEZ Lina</b>
03 juin 2020	<b>IMOULOUDENE Ismaël</b>
04 juin 2020	<b>TRAVERS Camille</b>
15 juin 2020	<b>BERNAVILLE Eliott</b>
16 juin 2020	<b>BINET Axel</b>
15 août 2020	<b>CORDONNIER Éléna</b>
08 septembre 2020	<b>LOUIS Martin</b>
02 octobre 2020	<b>BRETON Alice</b>

### **Mariages**

28 décembre 2020	<b>BEIRAO-MARTINS Isabelle</b> et <b>GUEST André-Pierre</b>
19 décembre 2020	<b>CAMBAY Adeline</b> et <b>HERDHEBAUT Philippe</b>

### **Décès**

28 janvier 2020	<b>COMON Roland</b>
19 mars 2020	<b>MONNOYER Nicole</b>
22 avril 2020	<b>GOUVIER Viviane</b>
29 août 2020	<b>SELLIER Simone</b>
20 décembre 2020	<b>GILLION Roger</b>

## **AGENDA 2021**

- 8 Mai** Cérémonie de la Commémoration de la Victoire de 1945 « sans public »
- 20 et 27 juin** Elections Régionales et Départementales à la Salle Communale
- 14 Juillet** Journée festive au stade
- 29 Aout** Fête locale au stade
- 2 Octobre** Soirée paëlla à la Salle communale organisée par l'ESV Football
- 11 Novembre** Cérémonie de la Commémoration de l'armistice 1918
- 15 Décembre** Arbre de Noël à la Salle communale



Ne pouvant pas organiser la traditionnelle chasse à l'œuf en raison des mesures sanitaires, la Municipalité a néanmoins tenu à marquer les fêtes de Pâques 2021 pour les enfants de moins de 12 ans.



Les enfants de la commune qui ont apporté un dessin sur le thème « dessine ton œuf de Pâques », se sont vus remettre, lapin et œufs en chocolat en cette période délicate.



Encore un grand merci à nos jeune artistes ! Les dessins des enfants ont été affichés sur les portes de la Salle Communale rue Dufour.



## Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Le samedi 8 mai 2021, marque le 76<sup>e</sup> anniversaire de la victoire et de la capitulation de l'Allemagne nazie. Une cérémonie encore particulière cette année, celle-ci c'est déroulée sans public. **Edouard DUSSART**, Maire, a déposé une gerbe au monument aux morts, accompagné de ses adjoints et de nos anciens combattants et porte drapeau. Après un moment de recueillement, la cérémonie s'est terminée par la lecture du message de **Mme Geneviève DARRIEUSSECQ**, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées puis de la « Marseillaise ».

